



## Les cotisations sociales

- Calcul du plafond de la sécurité sociale
- Principe de la régularisation progressive
- Notion d'effectif
- Calcul des différentes bases de cotisations (Complément maladie, complément allocation familiale, CET, CSG...)
- Les allègements de cotisations
- Les déclarations sociales

### Objectifs de la formation :

Approfondir ses connaissances et maîtriser les règles de paie afin de pouvoir contrôler les charges sociales du bulletin de salaire.

### Public visé :

Responsables et membres service paie, ayant déjà toutes les connaissances basiques de l'établissement d'un bulletin de paie.

### Moyens pédagogiques et techniques :

Cas pratiques et support de cours. Formation réalisée à distance, ordinateur et connexion internet indispensable.

### Durée :

1 journée de formation (mai 2020)

### Tarif :

400 € HT

### Délai d'accès :

L'inscription à une formation est possible jusqu'à la veille du début de la session.

### Public en situation de handicap :

Dans le cadre de son engagement éthique et responsable, GPA étudie toutes les situations particulières des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation